



Angers, le 3 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE RESULTATS ELECTIONS TPE

Pour ce second scrutin des élections TPE, la CGT réalise 21.18 % en région Pays de Loire devenant ainsi 1ere organisation syndicale sur la région pour ces élections TPE.

Cela se vérifie au plan national avec une CGT à 25,12 % loin devant la CFDT (15.44 %).

Malgré un taux de participation encore moindre qu'en 2012, les salarié-e-s des TPE marquent, ainsi, leur confiance envers la CGT et légitiment notre syndicalisme qui articule propositions, contestations, revendications, luttes et négociations. Dans un contexte socio politique où les coups durs s'accroissent, c'est un signe fort que nous envoient les salarié-e-s des TPE. Nous saurons en tenir compte

La CGT remercie l'ensemble des salarié-e-s qui, malgré les difficultés pour participer aux élections et le report de date, ont apporté leur confiance en utilisant le vote pour notre syndicat. Nous déplorons, comme en 2012, que tous les moyens n'aient pas été mis en œuvre pour assurer une véritable dynamique pour ce scrutin. La très faible participation en est, malheureusement, la conséquence.

La CGT s'est fortement mobilisée pour que ces élections existent afin que tous les salariés soient partie prenante de la démocratie de représentation par les organisations syndicales, nous donnant des responsabilités supplémentaires avec un syndicalisme CGT correspondant aussi aux salariés des TPE.

Ainsi, en plus de la commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat, d'autres commissions paritaires verront le jour en 2017. C'est notamment le cas pour la commission paritaire pour les professions libérales et celle pour les assistantes maternelles et salariés du particulier employeur ainsi que la commission paritaire régionale interprofessionnelle pour les salarié-e-s non couverts par celles citées ci-dessus.

Assurément, la CGT y prendra toute sa place et défendra les intérêts des salarié-e-s.

Elle apportera le poids nécessaire aux exigences portées par les salarié-e-s des TPE et renforcera leur volonté d'obtenir à l'avenir de véritables lieux de négociations avec des élu-e-s pour les représenter.

Elle continuera de présenter et mettre en débat avec les salarié-e-s ses propositions revendicatives. Elle poursuivra son combat pour que la loi Travail n'entre pas sur les lieux de travail

Au cours de plusieurs mois de campagne, la Cgt dans les territoires, avec ses syndicats, ses militants, ses syndiqué-e-s a tissé de nombreux liens avec des milliers de salarié-e-s des TPE qui lui ont réservé un accueil très favorable.

La Cgt entend poursuivre cet effort au-delà de l'élection et créer les conditions pour que le syndicalisme, la négociation collective et la conquête de droits nouveaux ainsi que le respect de ceux existant prennent toute leur place auprès de ces salarié-e-s.